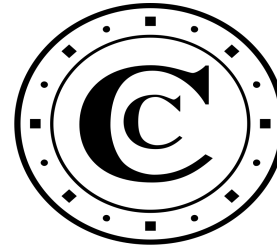


Cour des comptes



Questionnaire à destination des magistrats

Ce questionnaire porte prioritairement sur la détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) et le travail d'intérêt général (TIG), quelle que soit leur forme juridique précise (peine principale, aménagement de peine, obligation dans le cadre d'un sursis, etc.).

Ce questionnaire s'adresse aux magistrats exerçant prioritairement les fonctions de juge correctionnel, de JAP et de parquetier. Les questions seront différentes selon les fonctions exercées.

Les réponses soumises sont anonymes et ne seront utilisées qu'aux fins de l'évaluation de politique publique menée par la Cour des comptes.

Vous et votre juridiction

A quel groupe de juridiction appartenez-vous ?

- Groupe 1
- Groupe 2
- Groupe 3
- Groupe 4

Votre juridiction se trouve en :

- Région parisienne
- Province métropolitaine
- Outre-mer

Votre fonction principale est

- Président d'audience correctionnelle
- Assesseur correctionnel
- Vice-président chargé du service de l'application des peines
- Juge d'Application des Peines
- Procureur de la république
- Vice Procureur ou Procureur adjoint
- Substitut du Procureur

Questionnaire général

Quelle est la densité carcérale dans la maison d’arrêt ou le quartier maison d’arrêt de votre ressort ?

inférieure à 100%

entre 100 et 150%

entre 150 et 200%

supérieure à 200%

je ne sais pas

Y a-t-il actuellement des matelas au sol dans la maison d’arrêt ou le quartier maison d’arrêt de votre ressort ?

oui

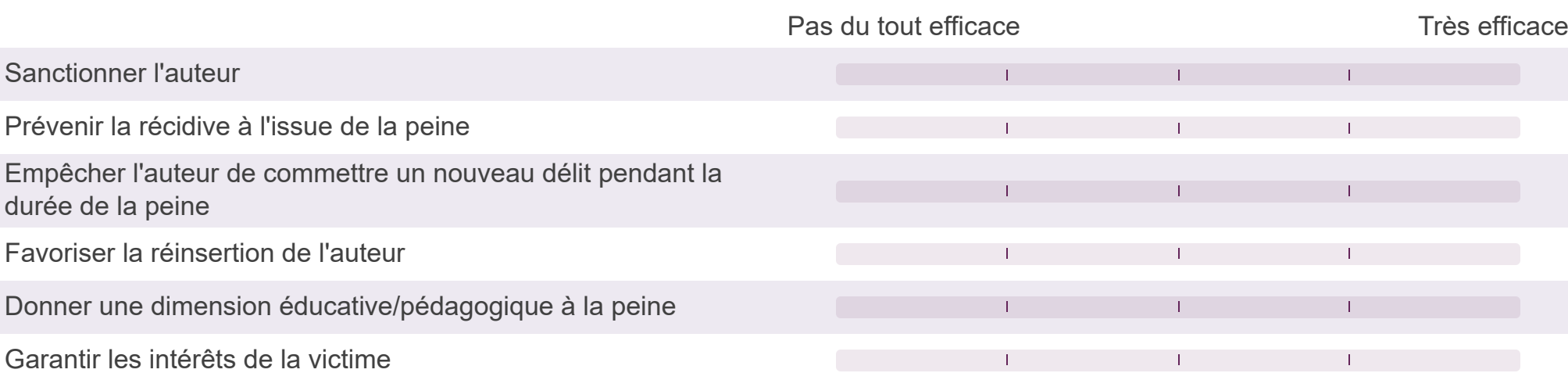
non

je ne sais pas

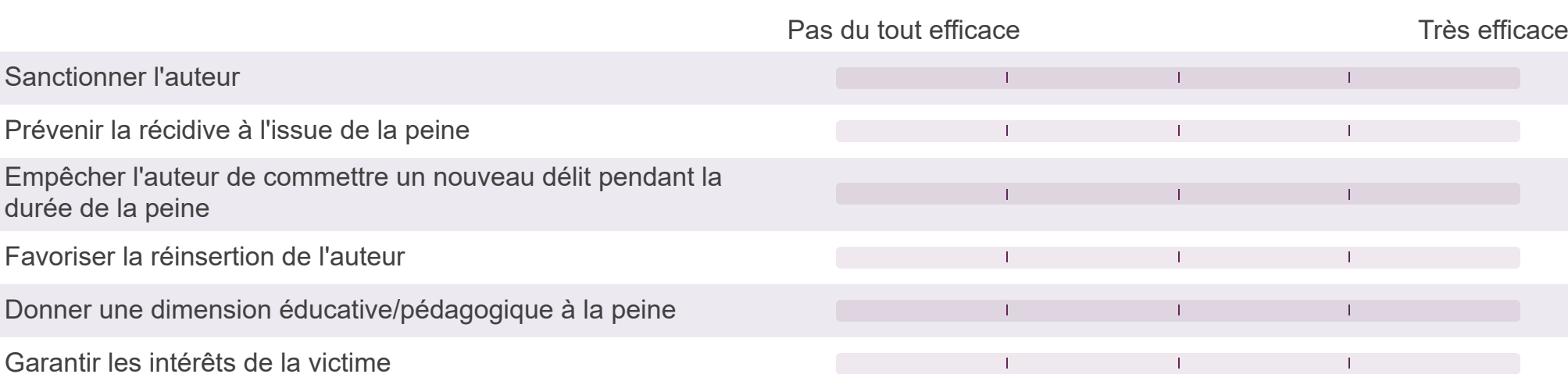
Estimez-vous disposer d'une connaissance personnelle fine et régulière de la situation locale des capacités d'accueil ?

	Aucune connaissance	Connaissance très fine et régulière
Dans les maisons d'arrêt (ou QMA)		
En semi-liberté (CSL ou QSL)		
En placement extérieur		
En DDSE (disponibilité de bracelets électroniques)		
En TIG (places disponibles dans les structures)		

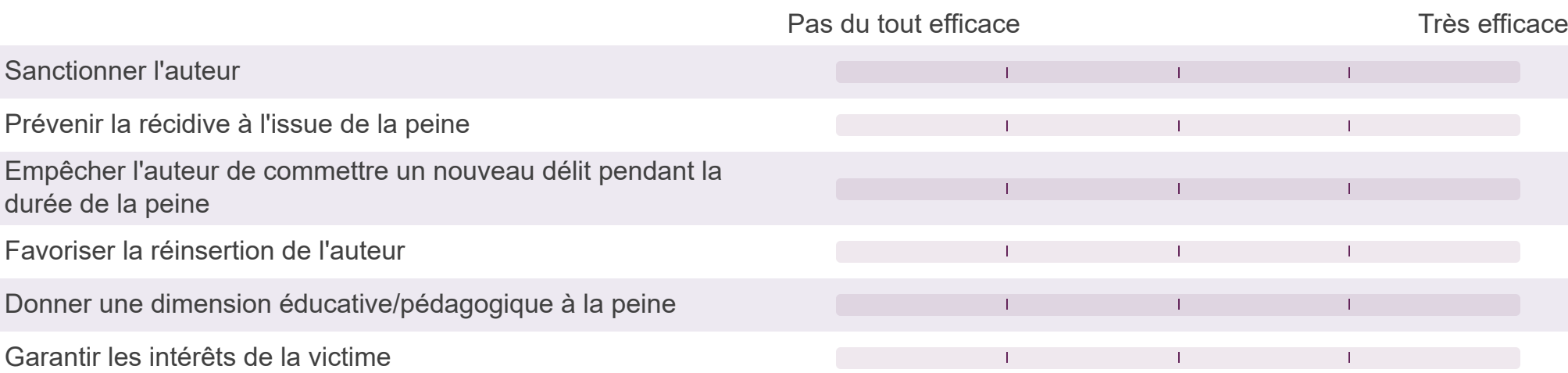
Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité de la DDSE peine sur ces différentes fonctions ?



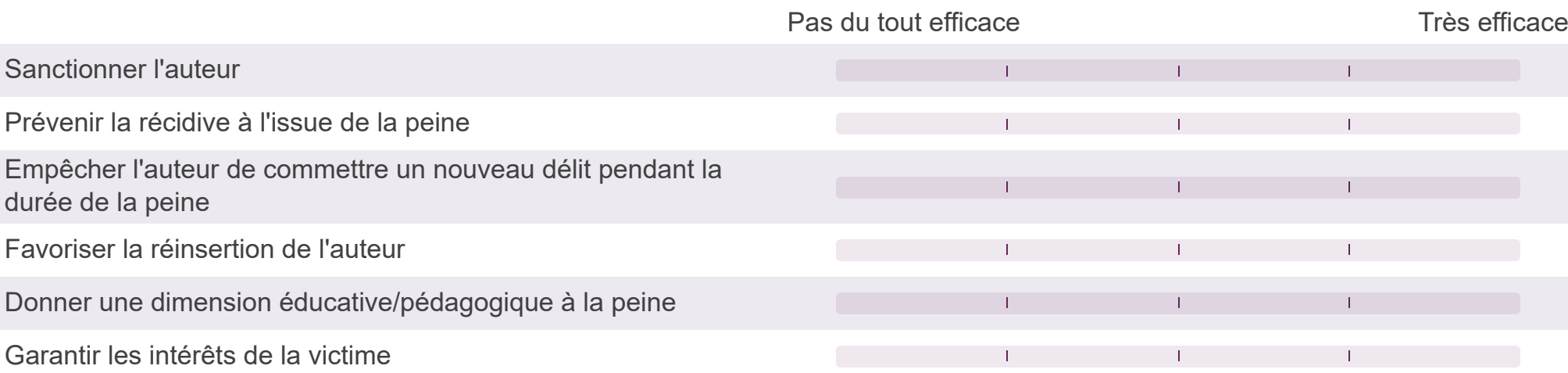
Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité de la DDSE aménagement (tous types, y compris LSC) sur ces différentes fonctions ?



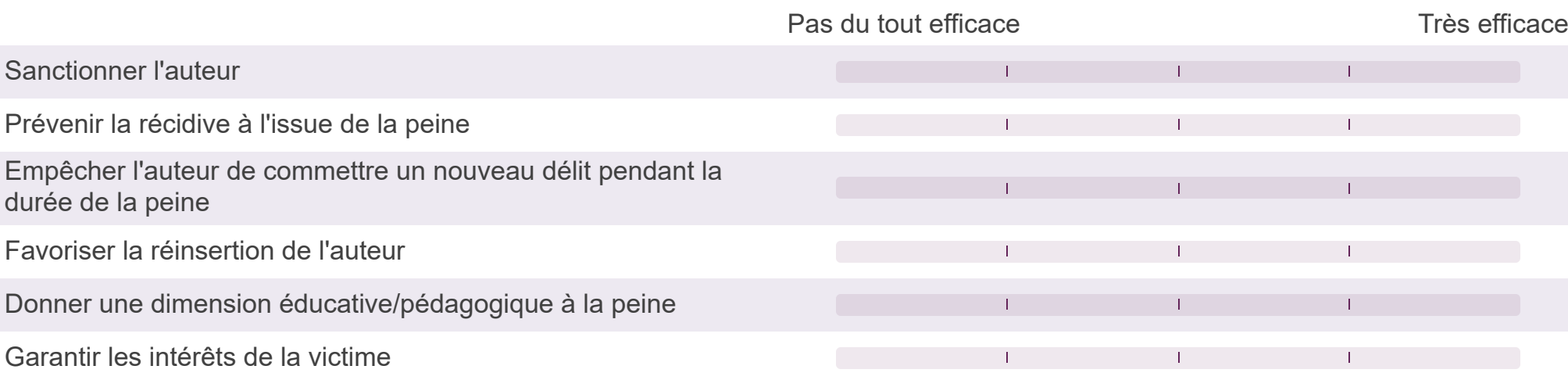
Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité du TIG sur ces différentes fonctions ?



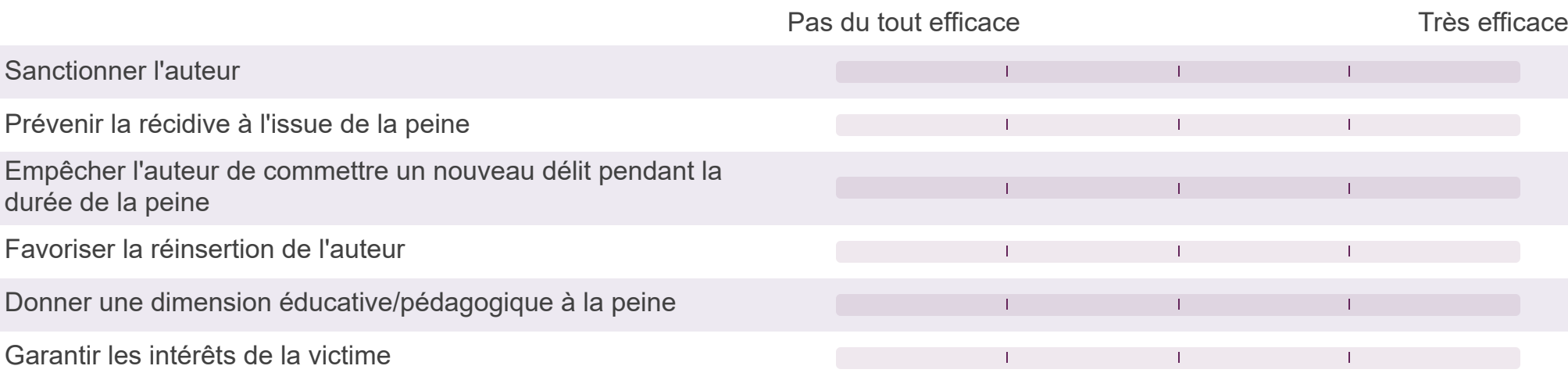
Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité de l'emprisonnement ferme sur ces différentes fonctions ?



Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité du sursis probatoire contenant l'obligation d'accomplir un TIG sur ces différentes fonctions ?



Quelle est selon vous l'efficacité ou l'utilité du sursis probatoire ne contenant pas l'obligation d'accomplir un TIG sur ces différentes fonctions ?



Selon vous, à quelle fréquence les CPIP voient-ils :

	Tous les mois	Tous les 2-3 mois	Tous les 4-5 mois	Tous les 6-7 mois	Tous les 8-9 mois	Tous les 10 mois ou plus
Un condamné condamné exécutant une DDSE	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un condamné exécutant un TIG	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un condamné exécutant un sursis probatoire	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Estimez-vous disposer d'une connaissance fine et régulière sur les délais :

Aucune connaissance

Connaissance très fine et régulière

D'exécution du TIG

De pose du bracelet des DDSE

Sur une échelle de 0 à 10, le SPIP a-t-il, selon vous, les capacités de faire respecter le cadre posé :

Pas du tout

Tout à fait

Par la mesure de TIG

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Par la mesure de DDSE

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Sur une échelle de 1 à 5, au-delà de la gravité de l’infraction et du passé pénal, quels critères sont généralement déterminants dans votre choix de prononcer ou requérir une peine de DDSE / une peine de TIG ?

	TIG	DDSE		
	Aucune importance	Primordial	Aucune importance	Primordial
L'âge du prévenu				
La situation au regard de l'emploi				
La situation au regard du logement				
La situation familiale				
La situation sanitaire				
La comparution du prévenu à l'audience				
L'attitude à l'audience vis-à-vis des faits, des victimes...				

Le développement de TIG « spécialisés » (en lien avec l’infraction, ex : TIG dans une structure médico-sociale pour « grands blessés » pour des délinquants routiers) vous semble-t-il à même de favoriser le prononcé de TIG ?

Oui tout à fait
Oui plutôt
Non plutôt pas
Non pas du tout

Les avocats vous semblent-ils s'être appropriés la nouvelle échelle des peines et les nouvelles modalités d'octroi des aménagements de peine mis en œuvre par la LPJ (2019) ?

Oui tout à fait
Oui plutôt
Non plutôt pas
Non pas du tout

Questionnaire siège

Quel est (ou serait, le cas échéant) l'impact de ces différentes contraintes locales sur vos prononcés en matière de :

	DDSE		TIG	
	Moins de DDSE	Plus de DDSE	Moins de TIG	Plus de TIG
Manque de places de prison				
Manque de places de semi-liberté				
Manque de places de placement extérieur				
Manque de postes de TIG				

Quel est (ou serait, le cas échéant) l'impact de ces différentes contraintes locales sur vos prononcés en matière de :

	Sursis probatoire (SP)		Emprisonnement ferme (EF)	
	Moins de SP	Plus de SP	Moins d'EF	Plus d'EF
Manque de places de prison				
Manque de places de semi-liberté				
Manque de places de placement extérieur				
Manque de postes de TIG				

La suppression du sursis-TIG a-t-elle rendu le prononcé de TIG ou de SP avec obligation de TIG moins simple et moins naturel ?

Oui beaucoup

Oui un peu

Non pas vraiment

Non pas du tout

Je ne sais pas

Le développement des peines de stages (sensibilisation à l’usage des produits stupéfiants, prévention des infractions à caractère sexistes et des violences faites aux femmes, sensibilisation à la protection de l’environnement etc) vous conduit-il en pratique à prononcer moins de TIG ?

Oui beaucoup

Oui un peu

Non pas vraiment

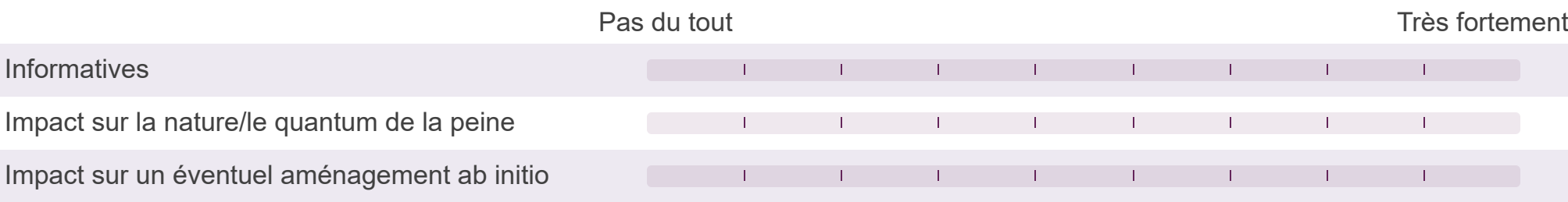
Non pas du tout

Je ne sais pas

A l'audience, arrive-t-il qu'un prévenu exprime :

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Le refus d'exécuter un TIG	☐	☐	☐	☐	☐
Le refus d'une DDSE	☐	☐	☐	☐	☐

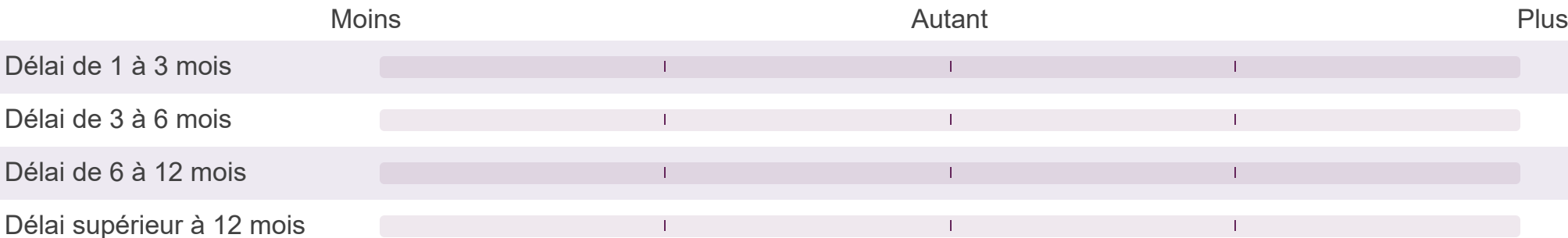
En moyenne, les enquêtes sociales rapides vous semblent-elles informatives et ont-elles un impact sur vos décisions ?



Ces enquêtes contiennent-elles une information spécifique sur les modalités d'exécution possible de la peine de TIG ?

Oui souvent Oui parfois Non jamais Je ne sais pas

Auriez-vous tendance à prononcer plus ou moins de TIG si les délais de mise à exécution du TIG au niveau du SPIP local étaient les suivants :



En général, lorsque vous prononcez un TIG ou une DDSE, quelles sont les autres peines avec lesquelles vous auriez pu hésiter ? (plusieurs réponses possibles)

[illegible]

Seriez-vous plus enclins à prononcer des TIG en substitution d'un emprisonnement ferme jusqu'à 6 mois s'il était matériellement facile de faire exécuter des TIG de 300 ou 400h, y compris sous la forme de « parcours de TIG » (TIG pédagogique, TIG classique, formation, etc.) ?

Non pas du tout

Oui un peu

Oui beaucoup

Je ne sais pas

L'obligation de fixer, avec la LOPJ du 20 novembre 2023, une durée maximale d'emprisonnement en cas d'inexécution du TIG est-elle de nature à augmenter vos prononcés de TIG ?

Non pas du tout

Oui faiblement

Oui fortement

Vous arrive-t-il de prononcer :

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Une mesure de DDSE alors même que le logement de la personne ne semble pas adapté (victime vivant dans le logement ou dans le quartier, trafic local de stupéfiants, etc.), de façon à éviter l'incarcération ?	☐	☐	☐	☐	☐
Une peine de TIG alors que le prévenu n'est ni présent ni représenté à l'audience ?	☐	☐	☐	☐	☐

Questionnaire parquet

Existe-t-il dans votre juridiction des instructions écrites ou orales du parquet pour favoriser les réquisitions concernant la peine de DDSE ou de TIG ? (plusieurs réponses possibles)

	Oui écrites	Oui orales	Non aucune
La peine de DDSE	☐	☐	☐
La peine de TIG	☐	☐	☐

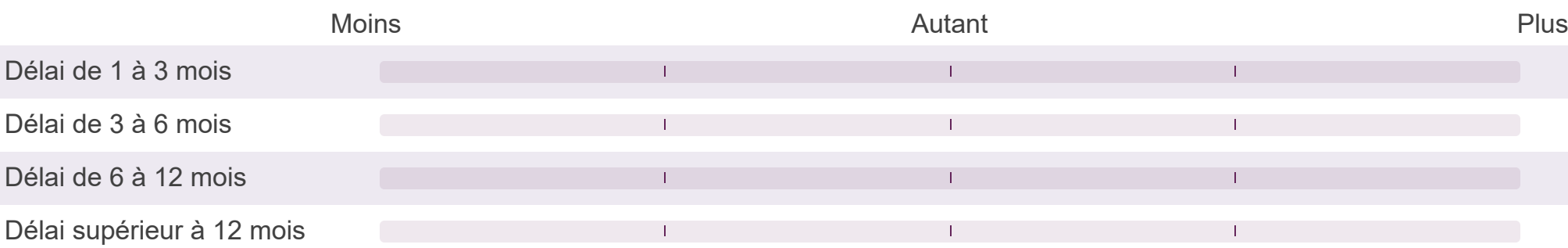
Quel est (ou serait, le cas échéant) l'impact de ces différentes contraintes locales sur vos réquisitions en matière de :

	DDSE			TIG		
	Moins de DDSE		Plus de DDSE	Moins de TIG		Plus de TIG
Manque de places de prison						
Manque de places de semi-liberté						
Manque de places de placement extérieur						
Manque de postes de TIG						

Quel est (ou serait, le cas échéant) l'impact de ces différentes contraintes locales sur vos réquisitions en matière de :

	Sursis probatoire (SP)		Emprisonnement ferme (EF)	
	Moins de SP	Plus de SP	Moins d'EF	Plus d'EF
Manque de places de prison				
Manque de places de semi-liberté				
Manque de places de placement extérieur				
Manque de postes de TIG				

Auriez-vous tendance à requérir plus ou moins de TIG si les délais de mise à exécution du TIG au niveau du SPIP local étaient les suivants :



La suppression du sursis-TIG a-t-elle rendu la réquisition de TIG ou de SP avec obligation de TIG moins simple et moins naturelle ?

Oui beaucoup

Oui un peu

Non pas vraiment

Non pas du tout

Je ne sais pas

Le développement des peines de stages (sensibilisation à l’usage des produits stupéfiants, prévention des infractions à caractère sexistes et des violences faites aux femmes, sensibilisation à la protection de l’environnement etc) vous conduit-il en pratique à requérir moins de TIG ?

Oui beaucoup

Oui un peu

Non pas vraiment

Non pas du tout

Lorsque la procédure est orientée en CRPC, sollicitez-vous une ESR?

Oui, à chaque fois

Oui, parfois

Oui, très occasionnellement

Non jamais

Lorsque la procédure est orientée en CRPC, proposez-vous plus fréquemment qu'à l'audience :

	Non pas plus	Oui un peu plus	Oui beaucoup plus
Une DDSE ?	☐	☐	☐
Un TIG ?	☐	☐	☐

L'obligation de fixer, avec la LOPJ du 20 novembre 2023, une durée maximale d'emprisonnement en cas d'inexécution d'un TIG est-elle de nature à augmenter vos réquisitions de TIG ou vos propositions de TIG en CRPC ?

Non pas du tout

Oui faiblement

Oui fortement

En moyenne, les enquêtes sociales rapides vous semblent-elles informatives et ont-elles un impact sur vos réquisitions ?



En général, lorsque vous requérez un TIG ou une DDSE, quelles sont les autres peines avec lesquelles vous auriez pu hésiter ? (plusieurs réponses possibles)

[illegible]

Vous arrive-t-il de requérir une mesure de DDSE alors même que le logement de la personne ne semble pas adapté (victime vivant dans le logement ou dans le quartier, trafic local de stupéfiant, etc.) de façon à éviter l’incarcération ?

Jamais

Rarement

Parfois

Souvent

Très souvent

Vous arrive-t-il de requérir une peine de TIG alors que le prévenu n’est ni présent ni représenté à l’audience ?

Jamais

Rarement

Parfois

Souvent

Très souvent

Lorsque vous requérez une peine de TIG, vous arrive-t-il que le tribunal prononce quand même :

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Une peine d'emprisonnement ferme ?	☐	☐	☐	☐	☐
Une peine d'emprisonnement aménagée ?	☐	☐	☐	☐	☐

Questionnaire JAP

Approximativement, dans votre charge de travail réelle en tant que JAP, quelle part représentent (en pourcentage) :

Les DDSE (tous types)

%

0



100

Les sursis probatoires (sans obligation de TIG)

%

0



100

Les TIG

%

0



100

Sur une semaine-type, quel est le temps de travail approximatif que vous consacrez à la gestion d'incidents en DDSE ?

_____ heures par semaine

En moyenne, les enquêtes sociales rapides vous semblent-elles informatives et ont-elles un impact sur vos décisions d'aménagement ou de conversion ?

pas du tout

très fortement

Informatives	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Impact sur un aménagement 723-15 ou une conversion de peine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

En moyenne, les rapports des CPIP vous semblent-ils informatifs et ont-ils un impact sur vos décisions d'aménagement ou de conversion ?

pas du tout

très fortement

Informatifs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Impact sur un aménagement 723-15 ou une conversion de peine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Lorsque l’aménagement sous DDSE a été décidé ab initio par le tribunal, quelle est la conséquence selon vous par rapport à un dossier 723-15 ?

	Pas du tout				Tout à fait
Perte de sens pour vous en tant que JAP	1	2	3	4	5
Perte d'intelligibilité de la peine pour le condamné	1	2	3	4	5
Perte d'efficacité en matière de prévention de la récidive	1	2	3	4	5

Arrive-t-il :

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Que le tribunal prononce un TIG hors la présence du condamné ?	☐	☐	☐	☐	☐
Qu'un condamné exprime le refus d'un TIG en conversion d'une autre peine ?	☐	☐	☐	☐	☐
Qu'un condamné exprime le refus d'une DDSE en conversion ou aménagement d'une peine ?	☐	☐	☐	☐	☐

Prononcez-vous encore des conversions de peines d'emprisonnement ferme en TIG ?

☐ Non jamais

☐ Oui occasionnellement

☐ Oui souvent

L'élargissement des possibilités de conversion en TIG (notamment des peines avec sursis probatoire) prévu par la LOPJ du 20 novembre 2023 est-il de nature à vous amener à prononcer :

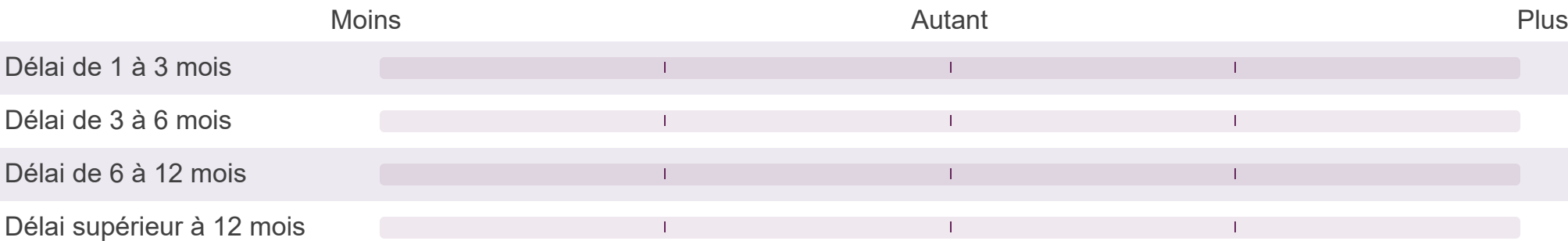
☐ Moins de conversions

☐ Pas plus de conversions

☐ Légèrement plus de conversions

☐ Beaucoup plus de conversions

Auriez-vous tendance à convertir plus ou moins de peines d'emprisonnement en TIG si les délais de mise à exécution du TIG au niveau du SPIP local étaient les suivants :



Dans le cas d'une personne sous DDSE ayant une obligation de recherche d'emploi, optez-vous généralement en début de mesure pour des horaires :



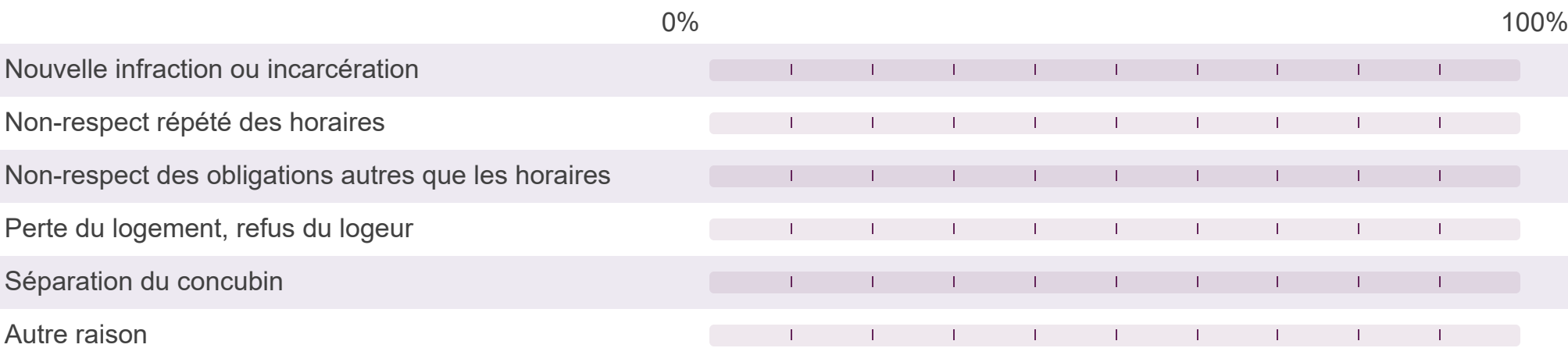
Depuis la généralisation des aménagements ab initio et l'entrée en vigueur de la LSC de plein droit, avez-vous constaté une augmentation de la fréquence moyenne des incidents par mesure ?

	Non	Un peu	De façon notable	Beaucoup
En matière de placement extérieur	☐	☐	☐	☐
En matière de LSC 2/3 de peine	☐	☐	☐	☐
En matière de LSC de plein droit	☐	☐	☐	☐
En matière de semi-liberté	☐	☐	☐	☐
En matière de TIG peine autonome	☐	☐	☐	☐
En matière de TIG obligation d'une peine	☐	☐	☐	☐
En matière de DDSE peine	☐	☐	☐	☐
En matière de DDSE aménagement	☐	☐	☐	☐

Depuis la généralisation des aménagements ab initio et l'entrée en vigueur de la LSC de plein droit, l'occurrence des révocations ou retraits de mesure a-t-elle augmenté ou non ?

- ☐ Forte augmentation
- ☐ Faible augmentation
- ☐ Pas de changement
- ☐ Baisse
- ☐ Je ne sais pas

Dans les retraits de DDSE que vous avez ordonnés au titre de l'année 2023, quelle est la part (approximative) qui est justifiée par les motifs suivants ?



Dans le cas où une PPSMJ sous DDSE rentre pour la première fois avec 20 minutes de retard sans raison valable, quelle est votre réponse la plus probable ?

Rien
Un avertissement par le biais du SPIP
Un rappel des obligations par vous-même
Un changement d'horaires
Incidence sur l'octroi / le retrait de remises de peine
Retrait de la mesure
Autre

Si 'Autre' précisez :

Dans le cas où une PPSMJ sous DDSE rentre deux fois par semaine avec 20 minutes de retard pendant un mois sans raison valable, quelle est votre réponse la plus probable ?

Rien
Un avertissement par le biais du SPIP
Un rappel des obligations par vous-même
Un changement d'horaires
Incidence sur l'octroi / le retrait de remises de peine
Retrait de la mesure
Autre

Si 'Autre' précisez :